

L'atlas des oiseaux nicheurs de la commune de Marseille

Marseille et les oiseaux

La commune de Marseille, loin d'être un désert ornithologique, compte aujourd'hui 86 espèces susceptibles de se reproduire, ce qui correspond à 35% de l'avifaune nicheuse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nombre d'espèces vues au moins une fois sur le territoire de la commune s'élève quant à lui à 239 espèces. Pourtant, nos connaissances ornithologiques sur la deuxième ville de France sont extrêmement diffuses, puisqu'aucun inventaire global n'a jamais été réalisé jusqu'à présent. Cette situation n'est pas unique en France, puisque les études menées sur les oiseaux en milieu urbain restent rares et localisées. Pour preuve, le premier atlas ornithologique réalisé dans une ville de grande importance, comme Paris, n'a été publié qu'au début de l'année 2010.

Un atlas pour Marseille

Dans ce contexte, l'association la Chevêche, avec le concours d'autres associations naturalistes et d'organismes publics (LPO-PACA, CEEP, Colinéo-ASSENEMCE, ONF, LPED - Laboratoire Environnement Populations Développement de l'Université de Provence - *etc.*) et l'aide de nombreux bénévoles, lance un grand projet : réaliser le premier atlas des oiseaux nicheurs de la commune de Marseille. L'objectif de cet atlas est d'appréhender la biodiversité d'une ville comme Marseille à travers son peuplement aviaire et de connaître la distribution de toutes les espèces nichant sur le territoire de la commune.

La présentation du projet a été faite lors d'une réunion au local de l'association la Chevêche (Maison de Quartier d'Eoures, 13011, Marseille), le jeudi 24 juin 2010, qui a rassemblé une trentaine de personnes. Le contenu global du projet a été validé par l'assemblée et le périmètre de la zone d'étude a été défini. Il comprendra la totalité du territoire de la commune de Marseille, soit 150 km² de zones urbanisées auxquels s'ajoutent 90 km² d'espaces naturels remarquables (dont les calanques et les îles).

Protocole

L'ensemble de la zone d'étude a été divisé en carrés de 1 km de côté (selon la norme Lambert 93). Chaque carré est confié à un observateur qui note toutes les espèces présentes dans son secteur. Il relève aussi les indices de nidification (possible, probable, certain) et, dans la mesure du possible, tente d'estimer les effectifs (certaines espèces pourront faire l'objet d'un suivi particulier). Les prospections s'étaleront, selon les disponibilités de l'observateur, durant toute la période de reproduction des oiseaux (celle-ci pouvant commencer en fin d'hiver pour certains oiseaux nocturnes par exemple), avec un pic entre les mois de mars et juin.

La saisie des données

Chaque observateur est chargé de saisir lui-même ses observations en utilisant le site *faune-paca* (www.faune-paca.org), géré par la délégation régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO-PACA). Cette association soutient ainsi activement le projet de l'atlas des oiseaux de Marseille. Toutes les observations ornithologiques concernant Marseille déjà intégrées dans la base de données *faune-paca* pourront également servir à la réalisation de l'atlas.

Avant de commencer à rentrer ses données, un observateur doit s'inscrire au préalable dans le site *faune-paca*. La démarche est simple. Dès l'inscription, il reçoit un mot de passe lui permettant de rentrer facilement ses observations et d'utiliser toutes les fonctionnalités du site. Une des caractéristiques de *faune-paca* est que chaque observation est reliée à un lieu-dit. Si celui-ci n'existe pas, il faut donc le créer. Cependant, afin de pouvoir localiser précisément

chaque observation, il est recommandé d'utiliser le plus possible le « clic précis ». Cette fonction permettra la réalisation des cartes de l'atlas avec justesse et précision.

Rappelons que la moindre observation compte, même celle d'un oiseau aussi commun que le Pigeon domestique. Observer une espèce rare est toujours un plaisir pour l'ornithologue. Mais, dans le cadre d'un atlas, il s'agit de connaître, de la façon la plus précise possible, le statut de toutes les espèces présentes, même les plus communes et banales.

Planning

Après concertation avec tous les acteurs concernés, le planning suivant a été défini.

- Juin à décembre 2010 : mise en place du projet.
- Début janvier 2011 : démarrage du projet. Les prospections s'étaleront sur trois années. Toutefois, fin 2013, l'opportunité d'ajouter une année supplémentaire sera considérée, afin de combler d'éventuelles lacunes dans la couverture du territoire.
- 2014 : rédaction de l'ouvrage (monographies, analyses, etc.)
- 2015 : publication de l'atlas

Comité de pilotage (COPIL)

Afin de mener à bien le projet d'atlas, un comité de pilotage a été constitué. Il comprend pour l'instant une dizaine de membres appartenant aux différentes structures partenaires. Le COPIL s'est réuni pour la première fois le 20 novembre 2010 au siège de l'association la Chevêche. Le compte-rendu de cette réunion (ainsi que celui de la réunion préliminaire de juin 2010) est téléchargeable sur le site de la Chevêche (www.cheveche.fr).

Comment participer ?

Toutes les personnes intéressées par la réalisation de l'atlas des oiseaux nicheurs de la commune de Marseille sont les bienvenues. En effet, ce projet ne pourra aboutir qu'avec le concours du plus grand nombre de personnes.

Comment participer? Les ornithologues suffisamment expérimentés pourront prendre en charge un ou plusieurs carrés. L'objectif est de confier l'ensemble des carrés de la zone à étudier à ces observateurs, appelés « référents ». Le choix des carrés se fera en fonction des *desiderata* de chacun. Idéalement, il serait souhaitable que chaque carré soit suivi par la même personne au minimum deux années.

Une deuxième « formule », proposée aux ornithologues moins disponibles ou simplement de passage à Marseille, consistera à faire des observations au gré des circonstances, sans avoir le souci de réaliser un inventaire exhaustif. Ces observateurs, appelés « occasionnels », pourront rentrer dans *faune-paca* les observations de toutes les espèces d'oiseaux qu'ils auront l'occasion de voir, que ce soit lors d'une promenade, d'un trajet en voiture ou dans d'autres circonstances. Bien entendu, les « observateurs occasionnels » n'auront pas à explorer un carré en particulier. En revanche, les données qu'ils transmettront serviront à accroître la masse d'information disponible pour la réalisation de l'atlas. Là aussi, leur contribution sera précieuse.

Une troisième façon d'agir est proposée aux personnes moins expérimentées mais désireuses de participer. Ces « observateurs en phase d'apprentissage », comme on pourrait les définir, auront la possibilité de se joindre aux personnes plus qualifiées et avoir, de ce fait, l'occasion d'améliorer leurs connaissances.

Bien entendu, mis à part les travaux de prospection sur le terrain, toute une série d'autres tâches devront être accomplies : outre celles administratives, citons la réalisation des cartes de distribution, les actions de communication, la sélection des photographies, la rédaction des textes, etc. Du travail en perspective, mais que nous aurons le plaisir de partager.

A noter sur vos agendas

Samedi 22 janvier 2010, de 14h00 à 16h00, une réunion générale destinée à informer toutes les personnes désireuses de participer à l'atlas des oiseaux nicheurs de la commune de Marseille est organisée au siège de l'association la Chevêche (Maison de Quartier d'Eoures, place Jean-Baptiste Auffan, 13011, Marseille). Nous répondrons à toutes vos questions et vous pourrez nous faire part des zones que vous souhaitez prospecter.

Venez nombreux !

Renseignements pratiques

- L'association la Chevêche, qui a lancé le projet d'atlas des oiseaux de Marseille, s'est également donné pour mission de le piloter, en partenariat avec toutes les associations naturalistes qui le souhaitent.

Contact : Eric Barthélémy (ericbarthelemy@free.fr)

Association la Chevêche

Maison de Quartier d'Eoures

Place Jean-Baptiste Auffan

13011 - MARSEILLE

Tél-répondeur : 04 91 27 20 87

E-mail : contact@cheveche.fr

Site internet : <http://www.cheveche.fr>

- Pour toutes questions concernant le site *faune-paca*, contactez directement le responsable de programme à la LPO-PACA.

Contact : Amine Flitti (amine.flitti@lpo.fr)

Bureau N°1,

21 Avenue de Provence

84300 - CAVAILLON

Tél/Fax : 04 90 06 07 46

Portable : 06 89 19 43 14